

En ces temps de coronavirus, et prétendument pour « lutter contre le décrochage scolaire », Jean-Michel Blanquer a proposé aux enseignant.es volontaires d'assurer des cours de soutien scolaire durant la deuxième semaine de leurs vacances, dans la droite ligne de sa « continuité pédagogique ». Ce ne serait que du saupoudrage dont ne bénéficieront qu'une partie des élèves, et avec un succès incertain puisque le bénéfice des cours à distance n'a jamais été évalué.

Déjà, de nouvelles pressions se font donc sur les enseignant.es, les parents et les élèves pour continuer la compétition scolaire durant les vacances, génératrice d'angoisses et de renforcement des inégalités.

Pour Sud-Education 22, la lutte contre le décrochage scolaire nécessite des moyens tout au long de l'année scolaire, ce qui est loin d'être le cas, la carte scolaire, tous les ans, en fait foi. La situation de confinement et de télétravail ne peut pas atteindre ce but.

Le nouveau concept de Jean-Michel Blanquer, les "vacances apprenantes" est typique de la novlangue néolibérale : « des cours particuliers à distance aux élèves les plus en difficulté et gratuits ». Dans la communication du ministère, l'usage du terme "apprenance" s'est généralisé, comme possibilité de continuer à apprendre quelles que soient les conditions, dans une compétition anti pédagogique où les élèves les plus fragiles seront les grands perdants.

Pour le ministre, la pandémie actuelle constitue visiblement une opportunité pour imposer sa vision compétitrice de l'école, et mettre encore un peu plus au pas les enseignant.es, les parents et les élèves. Jean-Michel Blanquer a toujours exprimé sa volonté de revoir la durée des congés scolaires et risque probablement d'instrumentaliser l'état d'urgence sanitaire pour tenter d'arriver à ses fins. Rappelons que les congés des personnels ont déjà été remis en cause, notamment par le décret du 8 septembre 2019 instaurant la rémunération de cinq jours de formations sur le temps de congé. Auparavant, une modification de la réglementation impulsée en juillet 2019 avait déjà facilité les modifications à venir du calendrier scolaire.

Disons le clairement, ce n'est pas en tentant de culpabiliser les enseignant.es ni en leur présentant la carotte du paiement en heures supplémentaires durant les vacances pour compenser des salaires gelés depuis des années et notoirement trop bas, que le ministre résoudra les difficultés. Durant les vacances, les enseignant.es ne font pas cours, mais ont besoin de travailler librement : corriger des travaux, réfléchir et élaborer des progressions, se cultiver et se former. Durant la période de confinement, les pressions ont été importantes : élaboration de nouveaux cours, déstabilisation des élèves, culpabilisation et double travail des parents...il est temps que les vacances arrivent.

Lutter contre le décrochage ?

N'oublions pas que Jean-Michel Blanquer ne cesse de démanteler les zones d'éducation prioritaire en réduisant leurs moyens et qu'à terme il envisage la suppression des REP.

N'oublions pas le démantèlement de l'école publique avec la suppression des postes, la disparition d'heures de cours pour les élèves dans le cadre de la réforme du lycée ou dans les collèges REP+ et la hausse des effectifs dans les classes et le tri social par le biais du système Parcoursup qui conditionne l'accès aux études supérieures, le refusant à de nombreux et nombreuses élèves.

SUD éducation condamne cette nouvelle attaque sur le statut des fonctionnaires en pleine situation de crise.

Dès la fin de la période de confinement, il sera temps d'engager le second round de la lutte contre la politique de ce gouvernement et pour la défense des services publics et les droits des travailleurs et travailleuses.

L'urgence est d'abord sanitaire : pendant et après la crise du Covid19 enseignant-es, élèves et parents font au mieux, comme ils et elles le faisaient auparavant, nul besoin de s'attaquer à nos droits ! Nous appelons à respecter les congés de printemps, ce temps de pause nécessaire pour les élèves, les parents et les enseignant.es.